



L'antiseiche du plongeur bio

Bulletin N°20
Septembre 2009

CODEP 78 "Biologie et Environnement"

VVP section "Biologie et Environnement"



INFOS BIOS :

1 – Le problème mondial de la croissance des déchets marins

Des équipements de pêche aux sacs en plastique aux mégots de cigarette, les déchets marins ne cessent de croître et portent atteinte aux océans et aux plages du monde entier, selon un nouveau rapport.

Le rapport, la toute première tentative pour faire le bilan des déchets marins dans les 12 principales mers régionales dans le monde, a été lancé pendant la Journée mondiale des océans par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Ocean Conservancy.

Achim Steiner, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du PNUE, a déclaré : *Les déchets marins sont caractéristiques d'un malaise plus large : à savoir le gaspillage et la persistance de la mauvaise gestion des ressources naturelles. Les sacs en plastique, les bouteilles et les autres débris (tels que filtres à cigarette) qui s'accumulent dans les océans et les mers pourraient être considérablement réduits par l'amélioration de la réduction des déchets, la gestion des déchets et le recyclage (...) Certains des déchets, comme les sacs en plastique fins à usage unique étouffent la vie marine et devrait être interdits ou éliminés rapidement. Il est tout simplement impossible de justifier leur fabrication. Les autres déchets peuvent être réduits en augmentant la sensibilisation du public et en proposant un éventail de mesures économiques incitatives et des mécanismes du marché qui vont faire pencher la balance en faveur du recyclage et de la réutilisation des objets plutôt que l'abandon dans la mer, a-t-il dit.*

Les conclusions du rapport indiquent, qu'en dépit des efforts de plusieurs organisations internationales, régionales et nationales visant à contrer la pollution marine, des quantités alarmantes de déchets jetés à la mer continuent de menacer la sécurité des personnes et leur santé, à piéger la faune, à endommager les équipements nautiques et à abîmer les zones côtières dans le monde entier.

Ce rapport est un rappel que la négligence et l'indifférence se révèlent mortelles pour nos océans et ses habitants, explique Philippe Cousteau, chef de la direction de EarthEcho International Ocean Conservancy et membre du conseil d'administration. Au-delà des faits et des chiffres, le moment est venu d'agir. Pour instaurer un véritable changement, il faudra prendre une position courageuse et audacieuse. Il y a des comportements que chacun, partout dans le monde, peut adopter pour faire un changement positif.

source : Planète urgence www.planete-urgence.com

2 – Grenelle de la mer : les hippocampes bientôt protégés

Considérant que cette espèce est l'une des créatures les plus fascinantes de tout le règne animal, **Jean-Louis Borloo** a annoncé sa décision de classer l'hippocampe en tant qu'espèce protégée. Une décision motivée par le fait que cette espèce est aujourd'hui menacée par la destruction de son habitat et la surpêche en Méditerranée. Si l'hippocampe est protégé par la CITES/ Convention sur le Commerce International des espèces de Faune et Flore sauvages menacées d'extinction, il ne bénéficie pas pour autant du régime de protection renforcée au titre de l'article L 411-1 du code de l'environnement qui prévoit notamment l'interdiction de la capture, de la commercialisation ou de la naturalisation d'animaux.

source : Linternaute

En vue de préparer un arrêté interministériel de classement pour assurer la protection des hippocampes de France métropolitaine, le **muséum** est chargé de préparer un dossier scientifique sur les espèces de métropole et recherche des informations sur l'évolution des populations d'hippocampes, des témoignages de présence, en particulier dans les milieux inhabituels car hors des lagunes littorales (coralligène, grottes, épaves...), et éventuellement des avis pour savoir ce que pensent les plongeurs de la protection des hippocampes.

Contact : Pierre Noël pnoel@mnhn.fr

3 – Interdiction du commerce des produits dérivés du phoque

L' Union Européenne a entériné lundi 27 juillet 2009 l'interdiction du commerce des **produits dérivés** du phoque. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont avalisé cette interdiction approuvée en mai par le Parlement européen, au cours d'une réunion à Bruxelles, a annoncé la présidence suédoise de l'UE.

Trois pays (Danemark, Roumanie et Autriche) se sont abstenus lors du vote, tous les autres ont voté pour.

L'**embargo** entrera en vigueur pour la prochaine campagne de chasse, en 2010. La fermeture des marchés de l'UE s'ajoute à des embargos déjà décrétés par les Etats-Unis et le Mexique, principaux partenaires commerciaux du Canada.

Le Canada isolé

Le Canada va demander à l'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) l'ouverture de consultations avec l'Union européenne sur la décision de cette dernière, a annoncé lundi le ministre du Commerce international, Stockwell Day.

"Nous sommes déçus de cette décision. Nous croyons fermement qu'elle viole les **normes** de l'OMC" parce que "la chasse canadienne suit les conditions établies par l'Union européenne elle-même" a déclaré Stockwell Day lors d'une conférence de presse.

"Il est injustifiable qu'une décision commerciale ne soit pas basée sur des **faits scientifiques** et pour cette raison, nous annonçons que nous allons aujourd'hui faire appel de cette décision", a-t-il ajouté.

Associations satisfaites

Les organisations de **défense des animaux**, elles, ont salué l'interdiction européenne "qui répond aux attentes des citoyens".

"Nous espérons que la chasse commerciale va continuer à décliner ", a souligné Lesley O'Donnell, directeur pour l'Europe du Fond International pour la Protection des Animaux (IFAW).

L'Europe autorise seulement la vente "à des fins non lucratives" des produits provenant de la chasse traditionnelle pratiquée par les communautés **inuits**.

Adhésion de l'Islande

Le Canada, le Groenland et la Namibie tuent 60% des 900.000 phoques abattus chaque année. Les autres pays de chasse sont la Norvège, la Russie, les Etats-Unis et l'Islande.

Cette question pourrait d'ailleurs constituer un **dossier épineux** dans les négociations à venir en vue de l'adhésion de l'Islande à l'UE, tout comme l'opposition de principe des Européens à la chasse à la baleine dans les instances internationales.

"C'est **injuste**", souligne un diplomate islandais à propos de l'interdiction du commerce du phoque. "Pourquoi n'interdisez-vous pas le **foie gras**?"

source :nouvelobs.com avec AFP

4 – L'éponge miracle

Un des êtres multicellulaires les plus primitifs sur Terre, l'éponge, a longtemps été confiné à des tâches subalternes. Mais quelle idiotie ! Ses pouvoirs médicaux se révèlent immenses.

Chez *Angela conifera* des Caraïbes, Peter Moeller, chercheur au laboratoire marin Hollings de Charleston, vient de découvrir une protéine capable de détruire la résistance des microbes à la pénicilline ! C'est le cas pour ceux de l'otite, de la coqueluche, de la septicémie, pour le staphylocoque doré et le bacille pyocyanique. Le mode opératoire de cette ageliférine reste inconnu.

Simultanément, l'Institut portugais de malacologie a identifié chez une autre éponge des molécules efficaces contre le paludisme cérébral et certains cancers. Conclusion : aucun organisme, fût-il le plus primitif, n'est à snober.

Source : Le Point

.



QUELQUES DATES A RETENIR :

1 – « Voyage sous les mers 3D » sortie en salle dès le 26 août 2009

« Voyage sous les mers 3D » propose à un public familial de suivre les aventures d'une tortue marine. Le WWF-France est l'un des partenaires de ce film qui sensibilise aux richesses du monde et à leur préservation.

7 ans et 26 expéditions à travers le monde auront été nécessaires aux techniciens et scientifiques pour réaliser ce film.

A travers l'incroyable voyage d'une tortue de mer, ce film nous entraîne dans une fabuleuse odyssee sous-marine à la découverte d'un monde féerique en péril, peuplé de créatures fascinantes, drôles ou parfois inquiétantes.

Premier long-métrage de docu-fiction, entièrement tourné en Numérique HD et en 3D-Relief, « Voyage sous les mers 3D » nous fait vivre une véritable exploration sous-marine à laquelle grands et petits ne seront pas insensibles.

Sauvegarder le patrimoine d'Outre-mer, préserver les écosystèmes marins, les espèces menacées comme les tortues marines, les dauphins et les baleines comptent parmi les missions prioritaires du WWF.

Ce documentaire d'un nouveau genre, parrainé par Jean-Michel Cousteau et raconté par Marion Cotillard, sensibilise le grand public à la protection d'un univers aux mille et une merveilles trop souvent délaissées. C'est donc tout naturellement que le WWF s'y est associé.

2 – mission d'observation avec Planète Urgence le 18 septembre 2009 pour 9 jours

Planète Urgence vous propose de partir en mission pour contribuer à la collecte d'informations sur la présence des grands dauphins, l'évolution de l'algue toxique *Caulerpa* et l'étude des macro-déchets des îles d'Hyères et du sanctuaire marin Pelagos

Renseignements sur le site www.planete-urgence.com projet n° 1109

3 – les lundis du muséum : année Darwin du 21 septembre au 5 octobre 2009

le premier cycle de conférences, Lamarck, Darwin et les autres aura lieu le lundi 21 septembre à l'auditorium de la Grande Galerie de L'Evolution – 18h – entrée libre



EN BREF:

- « Home » de Yann Arthus-Bertrand

Pour tous ceux qui n'auraient pas eu le temps d'aller le voir en salle, Europacorp l'a mis à disposition des internautes sur youtube

<http://www.youtube.com/homeprojectFR>

- Martinique : 363 kg de coquillages saisis

Une cargaison de 363 kg de lambis, coquillages inscrits sur la liste des espèces menacées d'extinction, a été saisie le 13 août en Martinique par les douaniers. Les coquillages, achetés à St Vincent et destinés à la revente illégale ont été incinérés.

Les lambis, mollusques des mers chaudes recouverts d'une épaisse coquille, sont appréciés dans les Antilles pour leur qualité gastronomique mais aussi pour leur nacre, et utilisés pour la décoration et la confection de bijoux. Ils sont protégés par la convention de Washington relative à la protection des espèces menacées.

Source : AFP

- Fuite de pétrole dans une réserve naturelle des Bouches-du-Rhône

Près de 4.000 mètres cubes de pétrole brut se sont déversés, vendredi 7 août 2009 sur plus de deux hectares dans la réserve naturelle du coussoul de Crau, sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, dans les Bouches du Rhône. Le pétrole a fui de l'oléoduc reliant Fos-sur-Mer à l'Allemagne se répandant sur une surface de deux hectares.

Source : LEMONDE.FR et AFP

- Parution du dictionnaire de la protection de la nature

De Frédéric Bioret, Roger Estève et Anthony Sturbois – éditions Presses Universitaires de Rennes
546 pages – 26 euros

disponible en librairie ou sur www.pur-editions.fr

- Parution du livre « Les Crustacés, Trésors de la mer »

De Daniel Latrouite, Olivier Barbaroux, Yvon Morizur et Jacques Patrois

Coédition : Quae – Néva collection Artisans de la mer 15,90 euros

- Article sur la station de biologie marine de Concarneau – 150 ans de recherche

lettre d'information de juillet 2009 (n° 10) téléchargeable sur www.mnhn.fr

Conception – Réalisation : Evelyne Boulanger boulanger.evelyne@neuf.fr

Participation : Corinne Ravel – Yves Herraud – Daniel Ingratta – Marc Rambaud – Laurent Herry – Yves Léger
François Cornu (www.souslesmers.fr) – Christel Chauvin – Gilbert Hostallier – Paule Arnal
Kevin Hoang Pho – Catherine Coppel – Philippe Lejeune – Jean Paul Lamiral